

CHARGÉ DE PROPRETÉ DES LOCAUX SCOLAIRES

Rapprochement métier CNFPT : N° 02/C/14 – Chargé de propreté des locaux

TITRE / METIER

Chargé de propreté des locaux scolaire

CADRE D'EMPLOIS

Filière Technique
Catégorie C : Adjoint technique

SERVICE D'AFFECTATION

Service Restauration et Entretien / Direction Éducation – Ville de la Roche-sur-Yon

MISSIONS

- Effectue seul ou en équipe l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux des bâtiments scolaires et Accueil de Loisirs.
- Contribuer par l'ensemble de sa prestation à la qualité de l'accueil des enfants

POSITION HIERARCHIQUE

- Placé sous la responsabilité du responsable de secteur

RELATIONS FONCTIONNELLES

Relations internes :

- Le responsable de service
- Les responsables de secteur
- Le responsable du restaurant scolaire, le responsable de site périscolaire
- L'ensemble des agents de l'école

Relations externes :

- Le Directeur d'école et les enseignants
- Les directeurs des centres de loisirs
- Les usagers (enfants, familles)

PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

Assurer des prestations de qualité suivant le cahier des charges du site. Suivi des modes opératoires spécifiques au site

Dépeussier, aspirer, balayer, désinfecter, nettoyer la vitrerie

Responsabilités dans l'utilisation du matériel.

Veiller à le maintenir en bon état. (Nettoyage après usage)

Garantir le respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits

Respecter les consignes d'utilisation des produits

Ranger méthodiquement les produits après utilisation

Gestion (et commande) des produits d'entretien du groupe scolaire

Vérifier la quantité et la qualité des produits et consommables

Réaliser les commandes de produits nécessaires via outil informatique (Réfèrent du site)

Tri et évacuation des déchets

Changer les sacs poubelles, nettoyer les containers

Opérer le tri sélectif

Contrôler les locaux

- Respect des mesures et règles d'hygiène et de sécurité
- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Détecter les anomalies et les signaler à la hiérarchie
- Veiller aux consignes de sécurité incendie, PPMS risques majeurs, intrusion
- Assurer la sécurité physique des enfants en vérifiant la cour avant leur arrivée

Réaliser l'entretien du linge

Intervenir ponctuellement pour une remise en état des locaux suite à de gros travaux

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Professionnelles

- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes
- Être en capacité d'évaluer l'état de propreté des locaux et adapter la prestation en fonction
- Maîtriser les règles d'utilisation des matériels et machines spécifiques
- Maîtriser les règles d'utilisation de produits en fonction des consignes, des différentes surfaces à traiter
- Savoir identifier les différents types de matériels, de produits (acides/alcalins), de sols et de salissures.
- Être sensibiliser au tri des déchets
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie

Personnelles

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'organisation
- Disponibilité et réactivité
- Grande discrétion et diplomatie
- Réaliser un travail soigné

CONTRAINTES LIEES AU POSTE

- Déplacements à l'intérieur du site d'intervention et dans les Accueils de Loisirs
- Horaires réguliers coupés à grande amplitude
- Lors des périodes de vacances scolaires des changements ponctuels d'horaires ou de site d'intervention peuvent s'opérer
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture du site.
- Pénibilité physique : station debout prolongée, manutention de mobilier
- Manipulation de produits chimiques
- Obligation de port des EPI et des vêtements professionnels adaptés

LIEU D'EMBAUCHE

Sur le site désigné par le responsable de secteur

HORAIRES

36h hebdomadaires, du lundi au vendredi
Plage horaires de 7h00 à 19h00

AVANTAGES LIES AU POSTE

IFSE Groupe 3
Participation prévoyance – CNAS/COSEL